



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070122

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 12919
N/REF : 6/07/2025 1H20 C:002360 I:05385
V/REF : INT5990325

Syndicat princial 'Le Liberté'
C/O LAMY Lyon Syndic Vaise II
TSA 50903
32 RUE JOANNES CARRET
69338 LYON CEDEX 09

V/REF.IMM. MS32961
IMMEUBLE : LE LIBERTE
89/91, RUE GARIBALDI
116, RUE CUVIER/8 RUE BARRIER
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 01 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N89 - CONTACTER MR PACHECO (GARDIEN DISPONIBLE LES LUNDI/
MERCREDI/ VENDREDI MATIN) -PORT.06 06671480
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme V. AZZOPARDI

CURAGE HAUTE PRESSION :
- DES TRAINASSES EAUX USEES EAUX VANNES A PARTIR DES TABOURETS
INTERIEURS SUR 200 METRES
- DES TRAINASSES EAUX USEES EAUX VANNES A PARTIR DES TABOURETS
EXTERIEURS SUR 40 METRES

1 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Septembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/07/2025

Prix de base du contrat : 1249,00



**Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365**

Indice ICHTrev-TS1

Mois de l'indice de base : 04/2022 Valeur : 130,4
Mois de l'indice de révision : 03/2025 Valeur : 143,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1,00	Curage HP Trainasses EU/EV	1/AN	1357,66		1357,66
	TOTAL H.T.				1357,66
	T.V.A. a 10,00%				135,76
	TOTAL T.T.C.			En EURO	1493,42

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.